

**VISITE OFFICIELLE EN HAÏTI DU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE FRANCAISE
SON EXCELLENCE FRANCOIS HOLLANDE**

**DECLARATION CONJOINTE FRANCO-HAITIENNE SUR LA
COOPÉRATION EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE RECHERCHE**

Le Président de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Michel Joseph MARTELLY et le Président de la République française, Son Excellence Monsieur François HOLLANDE, réunis à Port-au-Prince à l'occasion de la visite officielle du Président de la République française en Haïti le 12 mai 2015, ont convenu d'adopter un plan de travail sur cinq ans afin de renforcer la coopération entre la France et Haïti dans les secteurs de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la recherche.

Les deux Présidents ont décidé que ce plan sera articulé autour de trois objectifs :

1) Moderniser le secteur éducatif et intensifier la recherche par :

- Le déploiement de missions d'enseignants et de professionnels de direction auprès des institutions éducatives haïtiennes. Il s'agira notamment de mobiliser les enseignants et cadres d'administration retraités des associations françaises au profit des écoles, des lycées et des universités haïtiennes. Ces missions porteront sur les questions pédagogiques comme d'administration, sur la base d'un cahier des charges établi avec chaque établissement ou réseau d'établissements bénéficiaires.

- Le développement de l'usage des nouvelles technologies dans le secteur éducatif, notamment en expérimentant l'introduction d'un programme d'auto-apprentissage de vocabulaire français-créole pour les enfants de 5 à 10 ans, rendu disponible sur des tablettes interactives produites en Haïti.
- Le lancement d'une université numérique haïtienne qui bénéficiera des contenus et du savoir-faire développés par France Université Numérique, et s'appuiera sur une plate-forme d'offre d'enseignement du français multi-support en ligne.
- L'intensification de l'enseignement de la science et de recherche appliquée pour le développement, grâce à la création d'un centre universitaire haïtien de réception et de traitement d'images satellitaires pour l'observation de l'environnement et le développement durable.

2) Former les enseignants

Conduit au bénéfice des enseignants du secteur public et non public, ce plan sera centré sur :

- La communication orale grâce au lancement d'un programme d'auto-formation en matière d'expression orale, en français et en créole destiné aux enseignants déjà en poste dans les 17 000 écoles publiques et non publiques d'Haïti.
- La formation professionnelle, nécessaire au développement économique du pays, notamment dans les secteurs porteurs de développement: l'eau, l'environnement, les énergies nouvelles, le tourisme, la culture et le patrimoine. Pour accompagner les secteurs professionnels, un programme d'appui à l'enseignement du français sur objectif spécifique sera mis en place. Il concernera en priorité le français des affaires et des technologies de l'information, le français juridique, le français du tourisme et le français médical.

3) Mobiliser le réseau français des établissements de coopération éducative, culturelle et linguistique franco-haïtienne au service du renforcement de la francophonie en Haïti

A Port au Prince, il conviendra de restaurer la capacité de l'Institut français en Haïti (IFH) à répondre aux nouveaux besoins de ses publics. Les objectifs de l'Institut seront donc redéfinis, pour en faire une plateforme adaptée de services à la jeunesse, aux enseignants et publics professionnels, en lien étroit avec les institutions culturelles et éducatives des collectivités françaises des Amériques.

A cet effet, l'Institut sera reconstruit, afin d'augmenter sa capacité d'accueil. Il sera doté d'un centre d'accès aux savoirs numériques, ainsi que d'un Espace Campus France / Centre pour les Etudes en France (CEF) afin d'encourager les mobilités estudiantines, notamment vers les collectivités françaises des Caraïbes. Ces dernières y disposeront en outre d'un espace dédié, afin d'y présenter leurs offres de services et de formation, comme le savoir-faire de leurs institutions et de leurs entreprises.

Dans le même temps, le lycée Alexandre Dumas deviendra un pôle de formation professionnelle pour le réseau des établissements partenaires haïtiens, publics et non publics.

En régions, le réseau des Alliances françaises sera consolidé et modernisé afin d'augmenter la capacité d'accueil de ses centres de langue.

Les Présidents de la République d'Haïti et de la République française se sont en outre entendus pour effectuer un recensement des acteurs institutionnels et associatifs qui interviennent d'ores et déjà dans le domaine de la francophonie, de l'éducation et de l'accès aux savoirs, afin de s'assurer de leur mobilisation et de leur concours à ce plan d'action.

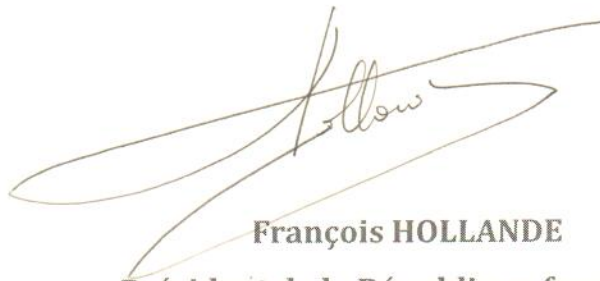
Une instance d'orientation et de pilotage binational, associant non seulement l'Ambassade de France en Haïti et le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, mais aussi des grands témoins issus de la société civile et du monde de la culture, sera mise en place à cet effet.

Fait à Port-au-Prince, République d'Haïti, le 12 mai 2015, en deux exemplaires originaux, en langue française, les deux textes faisant également foi.



Michel Joseph MARTELLY

Président de la République d'Haïti



François HOLLANDE

Président de la République française